

Décision 92-D-30 du 28 avril 1992

relative à des pratiques du Comité
interprofessionnel des fromages produits
dans le département du Cantal et dans l'aire
géographique de l'appellation d'origine
'Cantal'

Posted on: 08 mai 1992 |

Présentation de la décision

Lire

le texte intégral de la décision

54.9 Ko